



Caisse
des écoles
de **Strasbourg**

Caisse des écoles de Strasbourg

82 boulevard La Fontaine

67200 Strasbourg / 03 90 20 67 40

Projet de réussite éducative

Le **PROJET** de **RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

Construire un parcours de réussite personnalisée
avec l'enfant ou l'adolescent et sa famille

Qu'est-ce que c'est ?

Le Projet de réussite éducative est porté par la Ville de Strasbourg en association avec l'État, le Conseil Général et la CAF. Il propose un accompagnement individualisé aux enfants ou adolescents qui rencontrent des difficultés scolaires, éducatives, sociales et/ou de santé. Sa finalité est d'augmenter leurs chances de réussite et de favoriser leur épanouissement et leur bien être.

Le parcours de réussite éducative de l'enfant comprend une ou plusieurs actions sur une durée de quelques semaines à un an.

Pour qui ?

Pour toute famille de Strasbourg dont l'enfant âgé de 2 à 16 ans habite et est scolarisé sur le territoire de la Ville, avec une attention particulière aux quartiers situés en zones urbaines sensibles.

Les enfants et adolescents concernés :

- nécessitent une attention individuelle du fait de difficultés croisées dans une perspective de prévention précoce;
- présentent des besoins d'accompagnement personnalisé auxquels les actions existantes dans l'établissement ou le quartier ne répondent pas de façon suffisante ;
- se trouvent à une étape importante de leur parcours scolaire comme l'entrée au CP ou en 6^{ème}, ou risquent le décrochage scolaire.



L'accompagnement

Un accompagnement individualisé de l'enfant ou de l'adolescent est proposé. Les actions mises en œuvre au domicile ou à l'extérieur, en lien avec les parents, peuvent viser :

- ▷ une ouverture culturelle, un accès aux sports ou aux loisirs
- ▷ le renforcement de la confiance en soi et une meilleure socialisation
- ▷ un soutien aux apprentissages (méthode, maîtrise de la langue, motivation, etc.)
- ▷ un accompagnement des parents pour un meilleur accès aux services existants

Le fonctionnement

Etape 1

La famille complète la demande de suivi en précisant les besoins et souhaits pour l'enfant avec l'aide possible d'un professionnel (établissement scolaire, travailleur social, association de quartier,...).

Le professionnel indique également s'il accepte de devenir référent du parcours.

Etape 2

La demande est examinée dans un délai d'un mois, en toute confidentialité, par une équipe pluridisciplinaire de soutien (Education nationale, Action sociale et Prévention spécialisée). Cette équipe peut proposer un parcours de réussite éducative et/ou orienter la famille vers un relais répondant aux besoins.

Etape 3

La coordonnatrice de réussite éducative propose à la famille l'action ou les actions envisagées. La famille signe ensuite un contrat avec la coordonnatrice, le référent et l'intervenant.

Etape 4

Les signataires du contrat sont régulièrement réunis pour des temps de bilan permettant de faire évoluer le parcours si nécessaire, sur validation de l'équipe pluridisciplinaire. À la fin du parcours, les partenaires envisagent les relais utiles.

Contacts

Véronique SIDLER
coordonnatrice du secteur Ouest
HautePierre, Cronenbourg, Poteries
Tél : 03 90 20 67 41
veronique.sidler@strasbourg.eu

Claire LAUNAY
coordonnatrice du secteur Sud
Meinau, Neuhof, Neudorf, Port du Rhin, Musau
Tél : 03 90 40 43 56
claire.launay@strasbourg.eu

Geneviève JACQUOT-ANDRES
coordonnatrice du secteur Sud-Ouest,
Centre-Nord
*Elsau, Montagne-Verte, Koenigshoffen, Centre, Gare,
Esplanade, Krutenau, Robertsau, Conseil des XV*
Tél : 03 88 43 68 58
genevievejacquot-andres@strasbourg.eu

